

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt huit février deux mille vingt cinq à 14 heures 00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à MURAT, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Daniel BERTHEOL, André BOUARD, Frédérique BUCHON, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Claude CHANUT, Magali CRAUSER, Alain CROS (en remplacement de Franck DE MAGALHAES), Bernard DELOSTAL, Denis DELPIROU, Jennifer DEVEZE, Christian DONIOL, Fabienne FARRADECHE, Xavier FOURNAL, Danielle GOMONT, Éric JOB, Pierre JUILLARD, Jean-François LANDES, Danièle MAJOREL, Michel MARSAL, Daniel MEISSONNIER, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Jean-Paul REBOUL, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Danielle ROLLAND, Jean RONGIER, Philippe ROSSEEL, Nadia TERREN, Josette TOUZET, Alain VAN SIMMERTIER, Roland VERNET, Éric VIALA, Roland VIDAL

Étaient absents excusés :

Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Lucette CHAUVEL, Agnès CREGUT, David GENEIX, Robert JOUVE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Philippe LEBERICHEL, Luc LESCURE, Thierry MATHIEU, Bernard PAGENEL, Philippe SARANT, Christophe SOULIER, Claire TEISSEDRE, André TRONCHE, Marie-Claire TUFFERY, Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Philippe LEBERICHEL pouvoir à Éric JOB, Thierry MATHIEU pouvoir à Gilles CHABRIER, Bernard PAGENEL pouvoir à Jean-François LANDES, Philippe SARANT pouvoir à Pierrick ROCHE

Vu l'arrêté préfectoral n°2025-336 du 27/02/2025 fixant la répartition et le nombre de sièges communautaires de Hautes Terres Communauté à 60. Les exécutifs des communes de Chalinargues et Celles n'étant à ce jour pas installés, les sièges communautaires représentant ces communes sont vacants, portant à 58 le nombre de sièges communautaires pour la séance du conseil communautaire du 28/02/2025.

Date et affichage de la convocation : 21 février 2025
Secrétaire de séance : Colette PONCHET-PASSEMARD
Membres en exercice : 58
Présents : 40 – Pouvoirs : 4 – Votants : 44

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Objet : Adoption du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 5211-36, D. 2312-3 et D. 5211-18-1 ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu le rapport d'orientations budgétaires 2025 joint à la présente délibération ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires doit être accompagné d'un rapport sur les orientations budgétaires ;

Considérant que le rapport d'orientations budgétaires présente les évolutions prévisionnelles des recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement des différents budgets ;

Le Conseil communautaire,
Oùï l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du débat qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires 2025 du budget principal et des budgets annexes de Hautes Terres Communauté ;
- **D'ADOPTER** le présent rapport d'orientations budgétaires tel que joint à la présente délibération ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME

Le Secrétaire de séance
Colette PONCHET-PASSEMARD



C. P.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

28 février 2025





L'ANALYSE MACRO ECONOMIQUE



- Stabilité de la croissance mondiale corrélée à une inflation en baisse

En France :

- Croissance ralentie à 1,1% en 2023 contre 2,5% en 2022
- Prévision de croissance 2024 et 2025

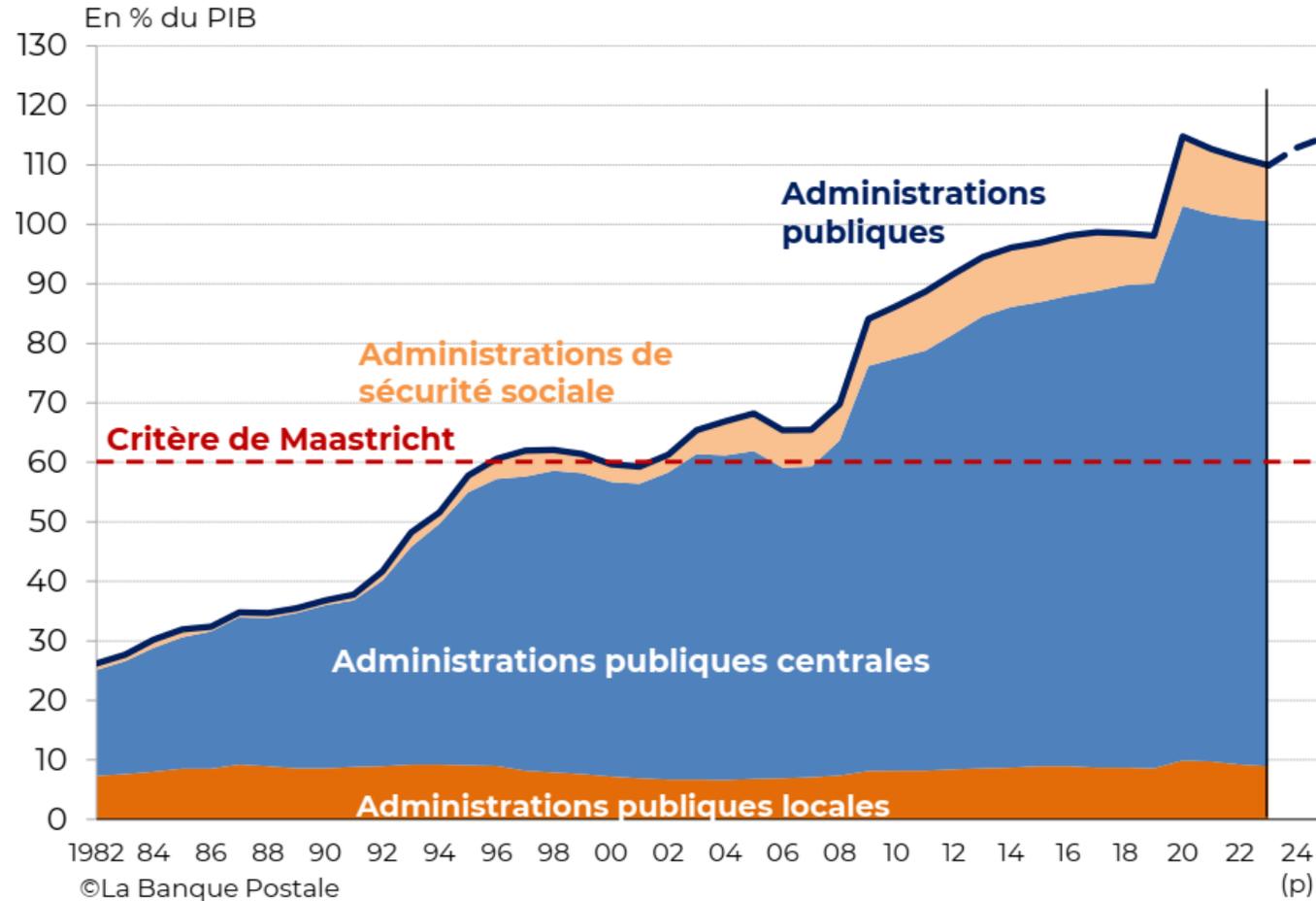
Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2024	2025
Insee (déc. 2024)	+1,1%	/
Banque de France (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2024)	+1,1%	+0,8%
OCDE (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
FMI (oct. 2024)	+1,1%	+1,1%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,1%	+1,1%

- Inflation de 4,9% en 2023 contre 5,2% en 2022
 - Prévision de 2,1% a fin 2024, +1,5% en 2025 et +1,7% en 2026
(source banque de France)

Niveau de la dette publique

La dette des administrations publiques



Source INSEE
(Comptes nationaux base 2020)
jusqu'en 2023
puis PLF 2025



■ Une contribution globale demandée aux collectivités territoriales

- Le dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités Territoriales (DILICO) opère un prélèvement de 1 Md € sur les recettes fiscales dont 500 M € réparties à parts égales entre les communes et les EPCI
- Sont concernées les collectivités qui présentent un indice synthétique, composé à 75 % du potentiel financier / fiscal par habitant et à 25 % du revenu par habitant, supérieur à 110 % de l'indice moyen de la catégorie.
- Des mécanismes d'exonération concernent les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine (DSU), à la dotation de solidarité rurale (DSR) et à la dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (DACOM.)
- Au total, environ 1 900 communes et 130 intercommunalités seraient ainsi concernées par le DILICO.

HTC et les communes membres ne sont pas concernées par ce dispositif



Les principales dispositions de la LFi 2025

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

■ Prélèvements sur recettes dont

- Dotation Globale de Fonctionnement : Montant global abondé de 150 M €
- Baisse de la dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP) de 21,6%. La baisse est pondérée au prorata des recettes réelles de fonctionnement

■ Mission Relations avec les Collectivités Territoriales (RCT) dont

- DETR stable
- DSIL : baisse de 150 M € pour abonder la DGF du même montant
- Fond Vert : baisse du fond (de 2,5Md € en 2024 à 1,154 Md € en 2025)

■ Gel des fractions de TVA à leur niveau de 2024

- Compensation de la TH sur les résidences principales et de la CVAE
- Ne prend pas en compte la dynamique TVA (qui devrait être de +2,3%)



Les principales dispositions de la Loi financement Sécurité Sociale 2025

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

- **Augmentation du taux de cotisations patronales CNRACL de 3 points**
 - Au 01/01/2025 de 31,65% a 34,65%



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025



Projets pour l'attractivité du territoire et les services à la population

- **Accompagner l'activité économique** : Poursuite des aides aux entreprises
- **Se loger** : Poursuite du soutien à la rénovation de l'habitat privé
- **Valoriser le patrimoine** : Finalisation des programmes Burons et Petit Patrimoine
- **Se déplacer** : Poursuite et animation du bouquet de services mobilité
- **Attirer** : créer et développer des itinéraires cyclo autour de l'axe Massiac / Le lioran – créer des produits touristiques

Un programme pour s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques

- **Rénover** : Approuver un plan de rénovation énergétique des bâtiments avec les premières actions
- Poursuivre **l'optimisation de la gestion des déchets**
- **Développer les énergies renouvelables** : photovoltaïque et réseau de chaleur
- **Organiser l'évolution de la gestion de l'eau et de l'assainissement**



Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

Orientation : Pas de hausse des taux d'imposition en 2025

- Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2025 (stables depuis 2020)
- Revalorisation des bases d'imposition de 1,7% en 2025

Impôt	Taux imposition
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17,14%
Cotisation foncière des entreprises	28,24%

- Gel des fractions de TVA
- RAPPEL : lissage des taux sur une durée maximale de 12 ans

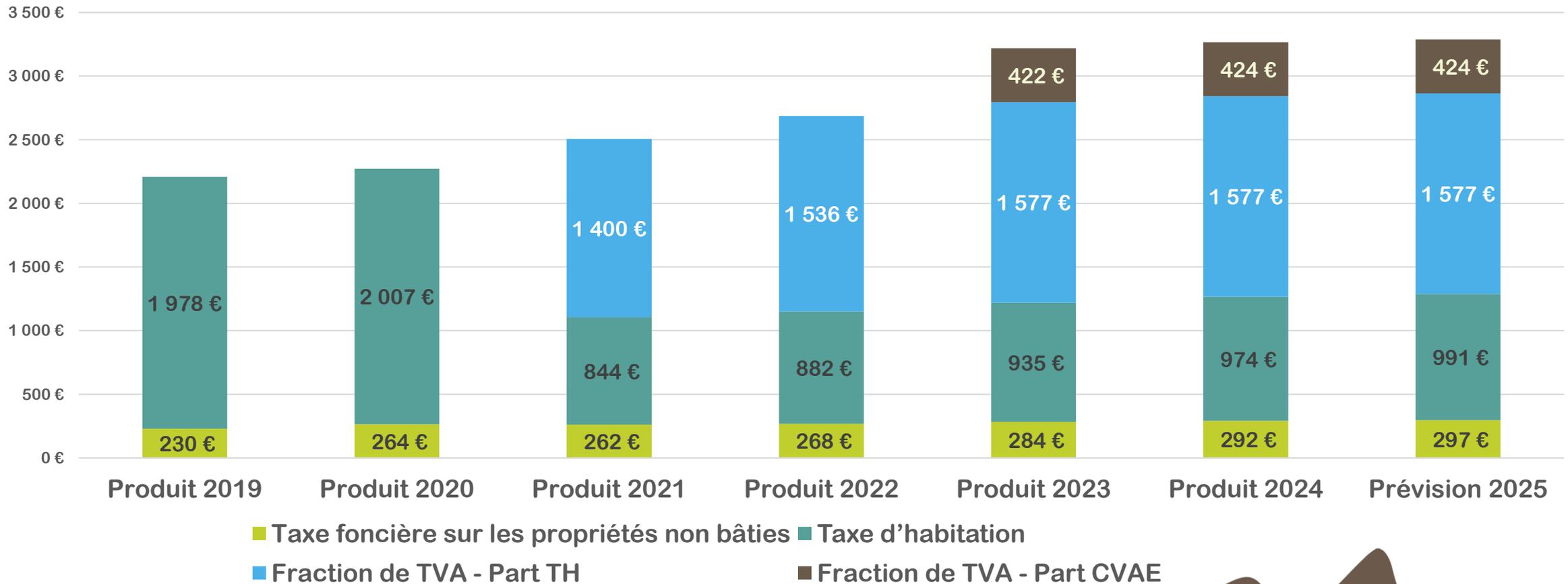


Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Evolution de la fiscalité ménage (en milliers d'€)



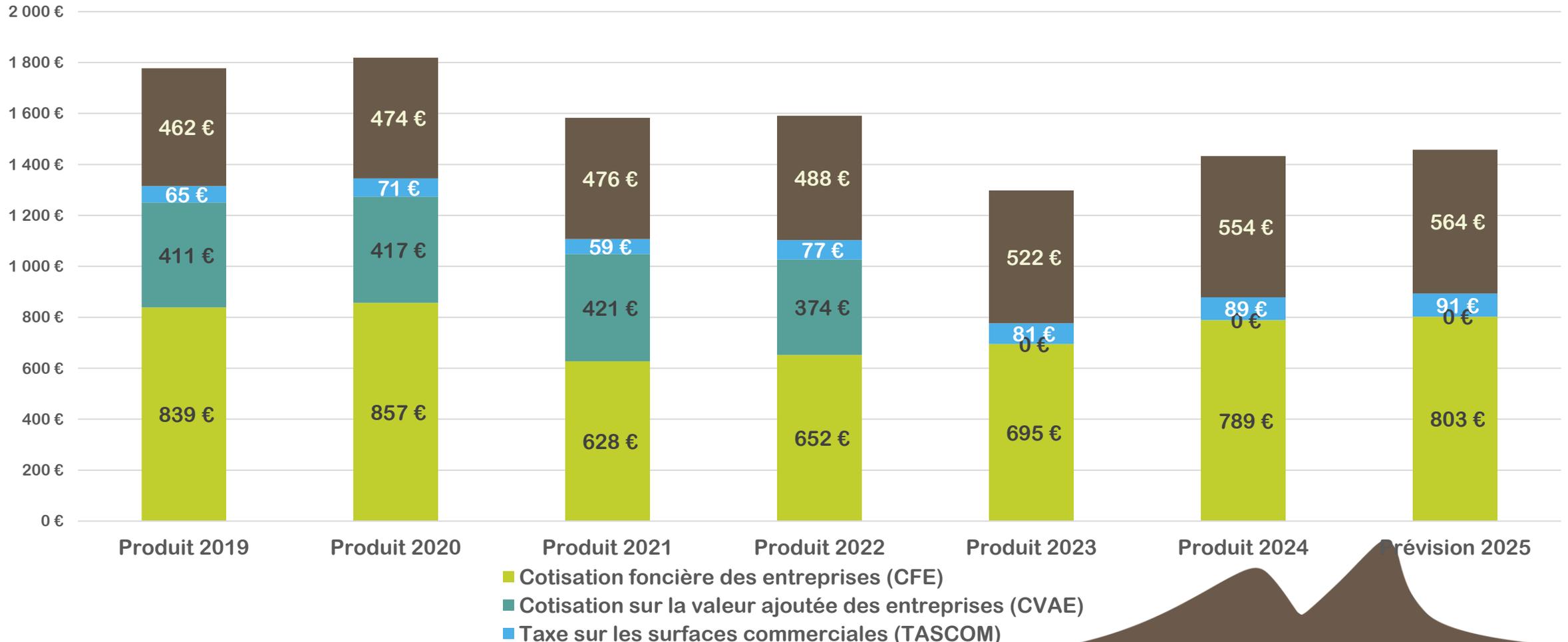


Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Evolution de la fiscalité économique (en milliers d'€)





Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

- Les dotations et participations :
 - Stabilité de la dotation intercommunalité
 - Baisse de la dotation groupement de collectivités de 2%
 - Baisse du FPIC et de la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle
 - Maintien FNGIR à niveau constant
 - Renouvellement des aides aux postes ? (contrats aidés)
 - Hausse des allocations compensatrices selon la dynamique fiscalité : compensations taxes foncières et contribution économique territoriale
 - Subventions pour postes et fonctionnement des services :
 - Les 4 Maisons France Services : 55 000 € par MFS (+15 000 €)
 - Les aides en faveur des actions enfance et jeunesse : aides CAF et MSA
 - Programmes Avenir Montagnes : Avenir Montagnes Ingénierie et Avenir Montagnes Mobilité
 - Aide suivi / animation OPAH RR
 - Financement des postes conseiller numérique et économe de flux
 - Aides pour actions culturelles et école de musique
 - Chargée de mission agriculture et alimentation



Les orientations du budget principal

Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

- Les autres produits de gestion courante :
 - Augmentation des loyers de 3% en moyenne

- Les produits de services :
 - Maintien des produits de service (régie culture, MSAP, école de musique) à un niveau constant



Les orientations du budget principal

Dépenses de fonctionnement

- Les charges à caractère général
 - Electricité : augmentation de 5% en 2025
 - Energie, combustibles, carburants : augmentation de 5% en 2025
 - Fournitures, frais de petit équipement, fournitures administratives, locations, téléphonie, maintenance, entretien des locaux : +3% en 2025
 - Etudes transfert compétence eau et assainissement
 - Prestations de services :
 - Culture
 - Suivi / animation de l'OPAH RR
 - Mise en place d'actions en lien avec la mobilité
 - Taxes foncières : +1,7% (selon revalorisation des bases)

Orientation : Maintenir une offre de services aux habitants



Les orientations du budget principal

Dépenses de fonctionnement

- Les participations organismes extérieurs :
 - Maintien des participations avec des augmentations (+3%)
 - Etude structuration bassin versant Rhue
- Les charges de personnel :
 - Maintien des effectifs présents
 - Prise en compte de l'augmentation du taux de cotisation CNRACL

**Orientation : maintien des effectifs /
Charges de personnel à atténuer
par les postes financés**



Les orientations du budget principal

Dépenses de fonctionnement

- Les atténuations de produits
 - Attributions de compensation : révision à venir (compétence document d'urbanisme et service commun ADS)
 - Fond National de Garantie Individuelle des ressources : montant fixe
 - Fond de Péréquation des recettes intercommunales et communales : pas d'augmentation
 - Reversement de la taxe de séjour à Hautes Terres Tourisme et au Département

Programme d'investissement

• La poursuite et fin des travaux engagés

- Poursuite de la valorisation du patrimoine bâti : dernière tranche de travaux de restauration du petit patrimoine et fin des travaux de rénovation de burons
- Aides économiques aux entreprises
- Soutien aux travaux de rénovation de l'habitat privé
- Fin des travaux de la 1^{ère} tranche du plan vélo (Massiac-Molompize et Neussargues-Lioran)
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

• L'engagement de nouvelles opérations

- Plan de rénovation énergétique des bâtiments
- Mise en accessibilité maison médicale de Massiac
- Valorisation des espaces naturels sensibles du Lac du Pêcher, de la Roche de Landeyrat et des estives de Chastel et travaux GEMAPI
- Mise en place de la signalétique du Plan Vélo
- Le Lioran 2050 : Etude de faisabilité réseau de chaleur / Aire de camping-car
- Photovoltaïque : investissement et autoconsommation collective
- Développement voie ferrée Neussargues-Landeyrat
- Schémas directeurs AEP et assainissement
- Développement des ZAs



Les orientations du budget déchets ménagers

Les recettes de fonctionnement

Orientation : Pas de hausse des taux d'imposition TEOM en 2025

- Stabilité du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2025
- Revalorisation de la base TEOM : +1,7%
- Produits de services :
 - redevance spéciale stable
 - vente de ferraille, cartons
- Dotations et participations :
 - Non renouvellement des aides aux postes de l'Etat de 50%,
 - Eco-organismes



Les orientations du budget déchets ménagers

Les dépenses de fonctionnement

• Les charges à caractère général

- Electricité : +5%
- Energie, carburant, entretien bennes ordures ménagères : hausse prévisionnelle de 5%
- Prestations de services :
 - Mise en décharge et enfouissement des déchets par le SYTEC (augmentation de la TGAP de 7 € en 2025)
 - Location et transport des bennes des déchetteries de Massiac et Neussargues-en-Pinatelle et du quai de transfert : augmentation
 - Collecte des extensions de colonnes de tri
 - Collecte et traitement des déchets ménagers spéciaux
 - Caractérisation de bennes

• Les charges de personnel

- Non remplacement de départs en retraite

• Les Participations

- Maintien de la participation SYTEC

Orientations : Poursuite de la restructuration et de l'optimisation de la collecte des déchets en vue de limiter l'augmentation des coûts



Les orientations du budget déchets ménagers

Le programme d'investissement

- Etude pour la réhabilitation de déchetterie à Massiac et achat de foncier
 - Subventions DSIL et DETR sollicitées
- Renouvellement du parc de bennes à ordures ménagères
- Acquisition colonnes extensions consignes de tri
- Acquisition de compacteurs à cartons pour la collecte sur l'ensemble du territoire
- Prise en compte de l'évolution de la réglementation en matière de biodéchets



Les orientations du budget prestations de services aux communes

Les recettes de fonctionnement

- Les produits de services :
 - Recettes de prestations de services pour le compte des communes :
 - Intervention du chantier d'insertion
 - Location du broyeur
 - Poursuite du programme Petites Villes de Demain
- Les dotations et participations
 - Maintien des aides aux postes pour le chantier d'insertion
 - Subvention ANCT poste PVD
 - Subvention d'équilibre du budget principal

Orientation : Poursuite des services proposés aux communes



Les orientations du budget prestations de services aux communes

Les dépenses de fonctionnement

- Charges de personnel
 - Agents du chantier d'insertion
 - Chef de projet PVD
- Charges de gestion courante
 - Charges nécessaires au fonctionnement du service :
 - Carburant
 - Entretien véhicules
 - Assurances

Orientation : Poursuite des services proposés aux communes



Les orientations du budget réseau de chaleur

Le fonctionnement

- Recettes : Vente de chaleur

- complexe sportif,
- Ecole,
- Gendarmerie,
- Résidence locative,
- Collège,
- Lycée professionnel

Orientation : Hausse des tarifs pour prendre en compte le coût des services

- Dépenses : Contrat P1 « gestion des approvisionnements » : fourniture énergie sortie chaufferie
- Dépenses : Contrat P2 « entretien courant » : exploitation et entretien des installations de production de chaleur



Les orientations du budget réseau de chaleur L'investissement

- La fin des travaux du changement électrofiltre (bardage bois)
- La mise en accessibilité de la salle d'accueil
- L'élaboration d'un schéma directeur

Orientation : Elaboration d'un schéma directeur pour préparer l'avenir



Les orientations du budget Plateformes photovoltaïques

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

- Budget créé au 01/01/2023 doté de l'autonomie financière
- En fonctionnement :
 - Recettes : vente d'électricité
 - Dépenses : maintenance, télétransmission des données
- En investissement :
 - Etude de sites en vue d'installation de panneaux photovoltaïque en toiture et au sol

**Orientation : Contribuer à la
préservation des ressources
naturelles tout en générant de
nouvelles recettes**



Les orientations budgétaires du budget pôle viande de Neussargues

- Rappel : pôle viande = 1 SPIC géré par la commune de Neussargues-Moissac dans le cadre d'une régie dotée de l'autonomie financière
- Par bail emphytéotique, la commune a confié à HTC le bien en vue de la réalisation de travaux d'aménagement et de mise aux normes
 - Coût opération : 2,2 M €
- En fonctionnement :
 - Recettes : redevance annuelle de la régie municipale à revoir
 - Dépenses : maintenance, vérifications périodiques, assurances
- En investissement :
 - Diagnostic assainissement
 - Amélioration du système d'assainissement
 - Réfection de la toiture

Orientation :
Travailler en collaboration avec la régie des abattoirs, la commune et les agriculteurs pour répondre aux besoins locaux



Les orientations du budget traitement des boues des stations d'épuration

- Recettes :
 - 0,24 € / m³ d'assainissement consommé
- Dépenses
 - Participation au budget environnement du SYTEC

Orientation : Réflexion sur le tarif pour prendre en compte le coût réel supporté par le SYTEC et le cout du curage des lagunes



Les orientations des budgets ZA et terrains

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

- ZA Colombier Massiac :
 - Recettes : vente de lots (12 € / m²)

Orientation : Proposer du foncier disponible pour l'installation de nouvelles activités

- Commercialisation de terrains à bâtir à Massiac
 - Recettes : vente de 2 lots (35 € / m²)
 - Dépenses : travaux de viabilisation des 2 lots (9 500 €)



LA PROSPECTIVE 2025/2026

BUDGETS CONSOLIDES





Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Projection des recettes de fonction- nement

Stabilité des taux d'imposition

Hausse des bases d'imposition de 1,7% en 2025 puis 1,5% en 2026

Gel des fractions de TVA

Stabilité voire légère augmentation des produits de services

Stabilité de la dotation intercommunalité

Baisse de la dotation groupement de collectivités de 2% annuellement

Dotations et participations : financements de postes et services connus à ce jour
(avec échéance)

Locations : +2 à 3% annuellement



Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Projection des dépendances de fonction- nement

Hausse coût énergie : +5% en 2025 et les années suivantes

Poursuite des services

Suivi animation de l'OPAH RR (programmation pluriannuelle)

Bouquet mobilité

GEMAPI sur le bassin versant de la Rhue

Augmentation des charges de personnel de 5% en 2025 puis 3% les années suivantes (prise en compte de l'augmentation du taux CNRACL et du glissement vieillesse technicité)

Prise en compte de la participation à la complémentaire santé des agents dès 2026

Révision des attributions de compensation pour tenir compte de la révision des documents d'urbanisme communaux et du service ADS

Augmentation des participations aux organismes extérieurs de 3% à 6%

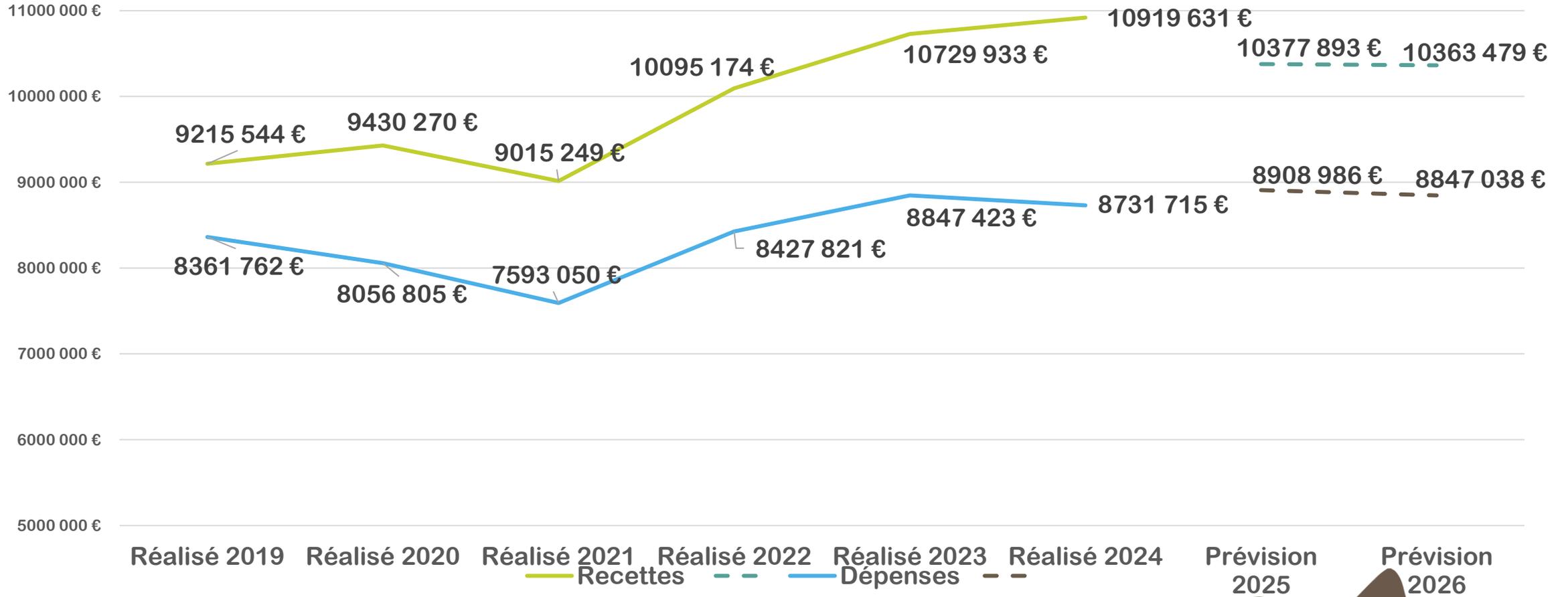


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Evolution dépenses et recettes de fonctionnement 2019/2026



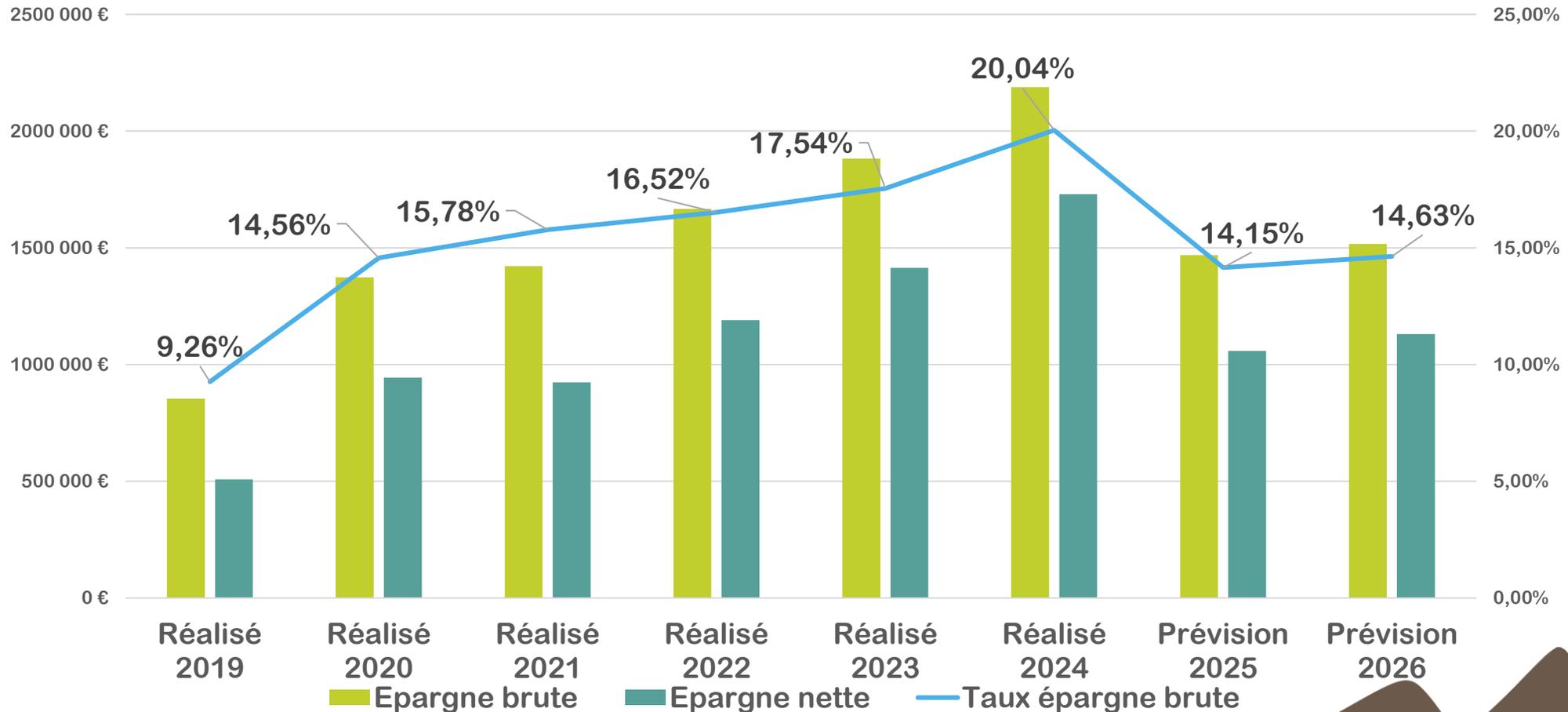


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Evolution de l'épargne brute et nette



Taux épargne brute moyen EPCI fin 2023 : 16,6%

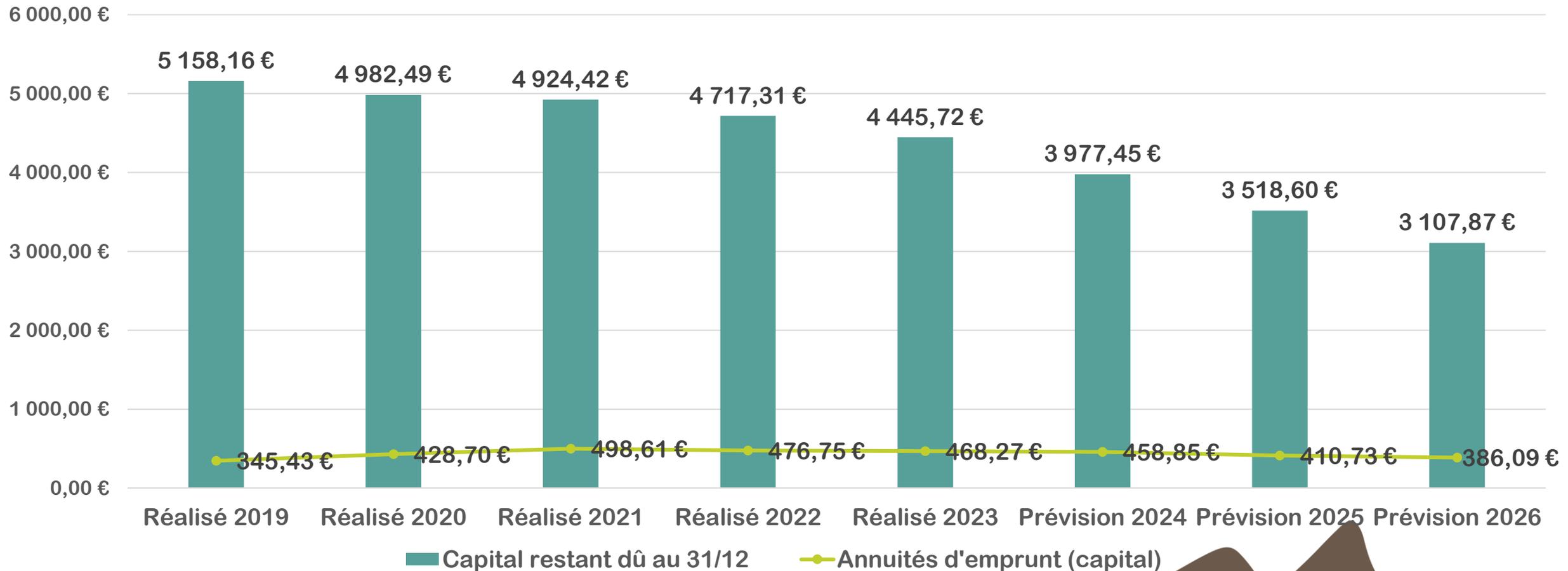


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Encours de la dette (en milliers d'€)



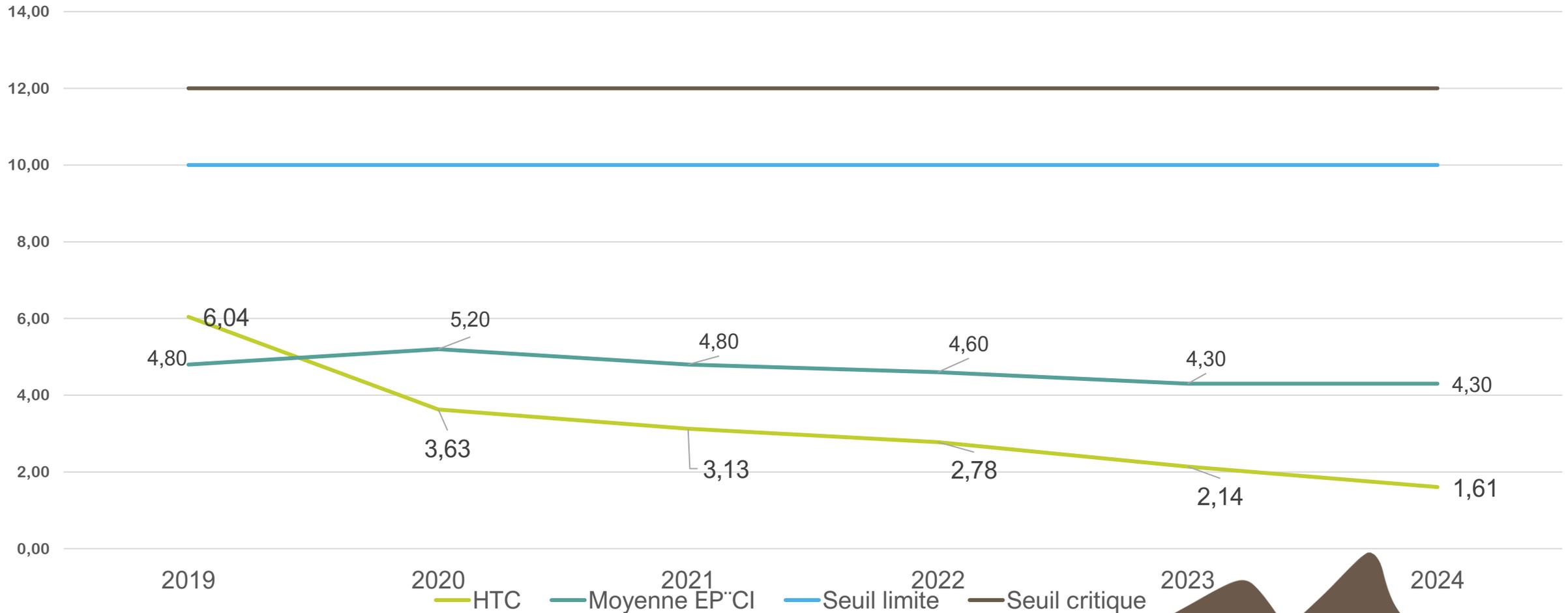


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le 
ID : 015-200066637-20250228-2025_CC_019-DE

Evolution capacité de désendettement





Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Etat du personnel au 31/12/2024 : 72 agents soit 63,8 ETP
(67,15 ETP au 31/12/2023)

- Temps de travail : 1607 heures annuelles pour un agent à temps complet
- Les avantages du personnel :
 - CNAS : amélioration des conditions des agents avec diverses prestations (aide à la rentrée scolaire, participation culture, participation séjour vacances...)
 - Participation de HTC à la garantie maintien de salaire
 - Depuis 07/2021 : mise en place du RIFSEEP pour les agents titulaires
- Fin 2023 : Dépenses de personnel / DRF = 30,71%
- Fin 2024 : Dépenses de personnel / DRF = 29,5%
 - Moyenne EPCI : 38,90%

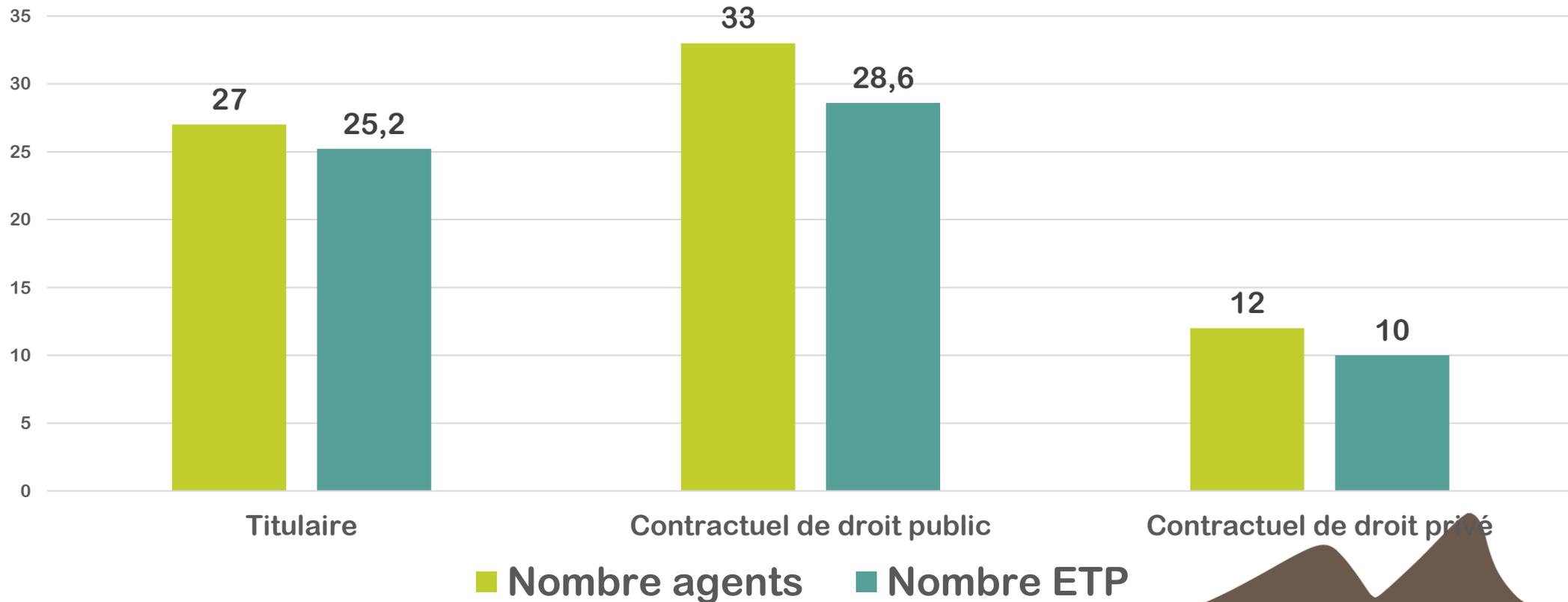


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Etat du personnel au 31/12/2024 : 72 agents soit 63,8 ETP

Répartition des agents par statut



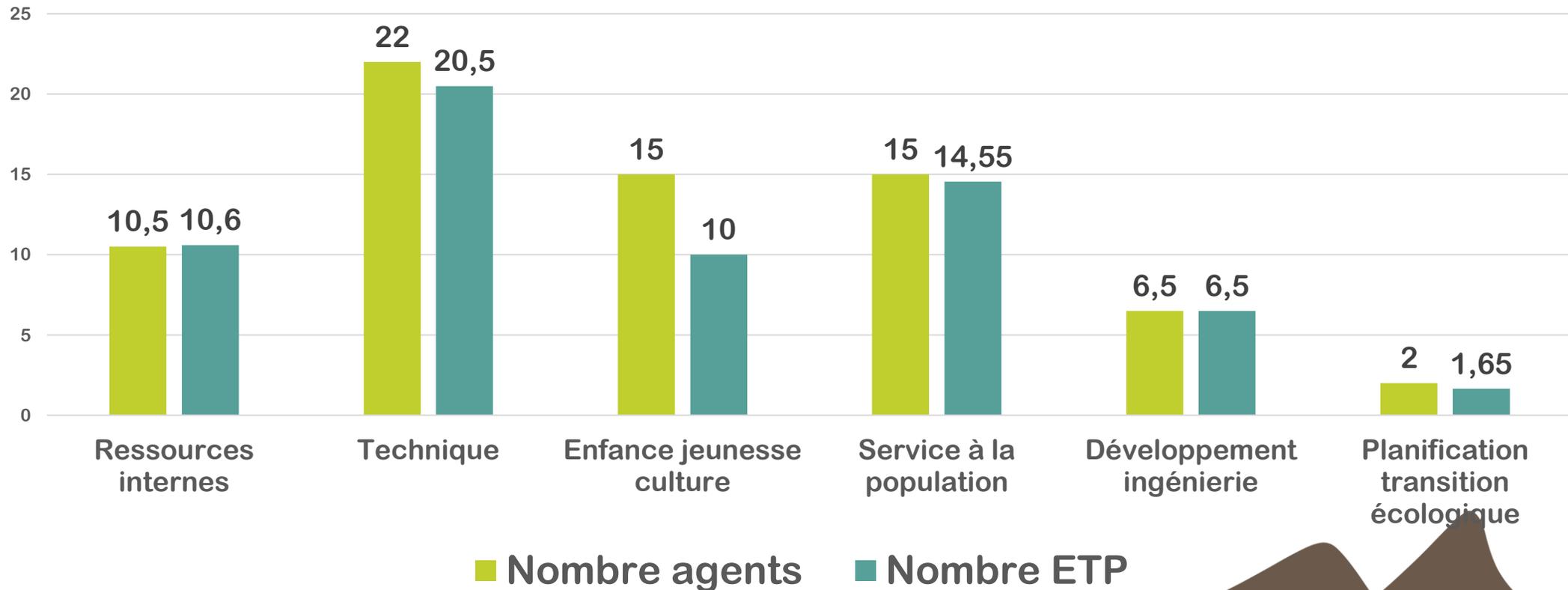


Analyse financière prospective

Budgets consolidés

Etat du personnel au 31/12/2024 : 72 agents soit 63,8 ETP

Répartition des agents par pôle



Budgets consolidés – Programme investissement

- Un programme d'investissement entre 18 et 22,5 M € sur la période 2023/2026
- Taux moyen de subvention : 57%
- Possibilité de recours à l'emprunt pour financer les investissements

- Sur la période 2017/2022 : investissement à hauteur de 20 M € (subventions à hauteur de 63%)

La prospective ne prend pas en compte le transfert de la compétence eau et assainissement – Les données seront complétées à l'issue de la finalisation des études en cours